Plan Santé : on prend les mêmes et on recommence ?

Communiqué de Presse

Pour Macron, se prévalant de son long compagnonnage avec les médecins, la Santé, ce sont eux et uniquement eux… Fidèle à sa modestie habituelle, le président entend « retrouver l'esprit qui a prévalu à la construction de notre système de santé » rien de moins !

Pourtant, le ton est donné rapidement, comme à l'accoutumée, c'est toujours mieux chez nos voisins : « ce n'est pas un problème de sous financement mais un problème d'organisation ». Faut dire qu'il en sait long sur le quotidien des soignant-es !

Voilà qui augure mal de changement de paradigme !

Ainsi, le « Plan Santé », annoncé à grand renfort de communication comme une véritable révolution mettant le-la patient-e au cœur du dispositif n'est purement et simplement qu'une simple accentuation du dogme technocratique et libéral désormais applicable à notre système de santé.

Ainsi, en guise de big bang du financement depuis longtemps promis par Agnès Buzyn, il faudrait donc se contenter d'une aumône de 400 millions d'euros en 2019 dont on ne peut que conclure, qu'il servira à financer la nouvelle vague d'incitation destinée à cajoler la médecine libérale.

Le parcours de soins, remède annoncé aux désastres induits par la tarification à l'activité, dénoncée par la Ministre comme responsable de tous les maux de l'Hôpital, s'avère être une véritable aubaine pour les professionnel-les de la médecine libérale qui bénéficieront d'incitations financières :

- pour se regrouper en Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) avec les « assistants, des administratifs qui effectueront des actes simples », financés par la Sécurité sociale. Ceux-ci, recrutés en grand nombre permettront aux médecins d'effectuer encore et toujours plus d'actes rémunérateurs quand il faudrait des centres de santé, avec des médecins salarié-es… La permanence des soins, visant à désengorger les Urgences, des soins non programmés qui ne sont pas des urgences vitales, jusque 20h sera confiée à ces CPTS voire 22h si l'incitation financière est encore plus attractive.

- pour s'installer dans les déserts médicaux et/ou partager leurs activités entre le secteur public et le secteur privé, la première permettant largement d'alimenter la seconde.

Le parcours de soins, modèle plan santé 2022, appliqué à l'Hôpital public s'apparente plus à une forfaitisation des tarifs faméliques de la T2A. L'implication des usager-ères sera « moteur de l'excellence », des indicateurs de qualité (vendus comme gages de l'efficience des soins dispensés) permettront de réduire encore les financements des uns au bénéfice des autres.

Aucune évocation d'un effacement indispensable de la dette des hôpitaux qui ne cesse de produire des plans de retour à l'équilibre toujours plus absurdes.

Ainsi donc, pour l'Hôpital Public, qui doit sacrifier 960 millions d'euros sur sa masse salariale en 2018, il n'y a rien. Mais la ministre avait déjà annoncé sur France Inter à nos

Fédération SUD Santé-Sociaux – 70 rue Philippe de Girard – 75 018 PARIS
Téléphone : 01 40 33 85 00 – FAX : 01 43 49 28 67 – Email : contact@sudsantesociaux.org

collègues de la Psychiatrie qu'ils travaillent surtout mal, alors pas besoin de moyens. « La psychiatrie n'a pas besoin de plus de moyens mais de plus de médecins, elle doit améliorer ses bonnes pratiques ».

Les professionnel-les de santé, dans le public comme dans le privé, sont exsangues, mais ils-elles devront donc se contenter de continuer avec les suppressions de postes, leur situation d'astreinte permanente et cette souffrance au travail, se traduisant par un nombre sans précédent de suicides, qui manifestement n'inquiète personne au gouvernement. Cerise sur ce triste gâteau, les infirmier-ères devront payer pour travailler avec un Ordre dont personne ne veut.

Pour la Fédération SUD Santé Sociaux, il est urgent de réellement renverser la table et définir les moyens et l'organisation du système public de santé de manière démocratique avec les professionnel-les de santé, de tous statuts, et les usager-ères. Pour ce faire, il faut sortir la protection sociale des griffes de la finance assurantielle, et remettre la Sécurité sociale au centre de notre projet de société, avec un retour à son financement et à son fonctionnement historique, qui a déjà fait ses preuves.

Fédération SUD Santé-Sociaux – 70 rue Philippe de Girard – 75 018 PARIS
Téléphone : 01 40 33 85 00 – FAX : 01 43 49 28 67 – Email : contact@sudsantesociaux.org